http://ugtg.org/~apache/spip.php?article173



Hôtel Kalenda : déclaration de L'UTHTR-UGTG

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 11 décembre 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Copyright © UGTG.org

DECLARATION DE L'UTHTR-UGTG,

relative à l'appel interjeté par le Procureur suite à l'attribution de la reprise de l'activité hôtelière de l'Hôtel KALENDA par la Société LOCATION GUADELOUPE.

Le Procureur de la République, siégeant au Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre, a décidé d'interjeter appel de la décision rendue le 29 Novembre 2007 par cette instance, attribuant la reprise de l'activité hôtelière de l'Hôtel KALENDA au Groupe LOCATION GUADELOUPE.



Si le tribunal a tenu compte de la mobilisation et de la détermination des Travailleurs de l'Hôtel KALENDA, en ne se prononçant pas pour une liquidation mais pour un plan de cession ; il n'en est pas moins vrai que le choix du Groupe LOCATION GUADELOUPE s'avère être l'offre la plus mauvaise socialement, puisqu'elle propose purement et simplement le licenciement des salariés.

C'est la raison pour laquelle la mobilisation d'aujourd'hui des Travailleurs, Avenue de l'Europe à Saint-François, a pour objectif la tenue de négociations politiques unifiées entre la Région Guadeloupe, la Commune de Saint-François et l'UTHTR-UGTG avec tous les repreneurs pour régler la question relative au maintien des contrats de travail.

Seule la négociation politique permettra un retour normal à l'activité hôtelière dans tous les Hôtels de Guadeloupe, durant cette haute période touristique.

Lay pann i sèk!

P-à-P, le 11/12/07

UTHTR-UGTG

Copyright © UGTG.org Page 2/2